

ÉCHO DE LHERM

Bulletin Municipal

N°64

1^{er} Semestre 2018

TOUTE L'ACTUALITÉ DE
LA COMMUNE DE LHERM

www.mairie-lherm.fr





Aide à domicile

- Aide au repas, courses
- Aide à la toilette, changes.
- Entretien du logement et du linge
- Surveillance



Ménage - Repassage

Autorisation
Conseil
départemental
l'APA, PCH,
...

05.82.95.52.90 - www.cassioppee.fr - Place de l'église



**GARAGE
DENIS
MANDONNET
AUTOS**

gdmautos.lherm@orange.fr

96 route de Bérat • 31600 LHERM

05 61 56 10 75

Sommaire

■ Page 4 à 8

EN BREF

- Rénovation énergétique des bâtiments communaux..... 4
- Lotissement communal « Vie Longue » c'est terminé !..... 5
- Maîtrise d'œuvre pour la mise en accessibilité de l'arrêt d'autocars « cimetière » - avenue de Gascogne... 7
- Travaux sur l'église..... 7
- Montée en débit sur le réseau internet... en attendant la fibre optique..... 8
- Éclairage public 8

■ Page 9

FUTURE ANIMATION

- Projet SavèsHèrio 2018 9

■ Page 10 & 11

ENFANCE

- École maternelle..... 10
- Conseil municipal des jeunes..... 10
- École élémentaire..... 11

■ Page 12 à 17

VIE ASSOCIATIVE & SPORTIVE

- MJC..... 12
- Comité des Fêtes de Lherm..... 13
- Les Lherminots..... 13
- Les Fripouilles..... 14
- Les Ptites Bouilles..... 14
- Les Cheveux d'Argent..... 15
- ALAC..... 15
- La Feuille de Soi..... 16
- Waralherm..... 17
- Manivelles Occitanes..... 17

■ Page 18

SANTÉ

- Avant l'hiver, comment se protéger de la grippe ?..... 18

■ Page 19

PATRIMOINE ET PAROISSE

- Journées européennes du patrimoine. 19
- Association paroissiale..... 19

■ Page 20

UN PASSIONNÉ NOUS RACONTE

- Petit historique de l'abattoir de Lherm. 20

■ Page 21

TRIBUNE LIBRE

- Groupe de la majorité municipale..... 21
- Un autre regard..... 21

■ Page 22 & 23

MÉDIATHÈQUE

■ Page 24

LISTE DES MANIFESTATIONS

■ Page 25

ÉTAT CIVIL

- Naissances..... 25
- Mariages..... 25
- Décès..... 25

■ Page 26

- Tranquillité vacances..... 26
- 5^{ème} fête des voisins..... 26
- Le PLU... où en sommes-nous ?..... 26

Le mot du maire

Mes chers concitoyens,

La fin de l'année 2017 et le début de l'année 2018 ont apporté plusieurs bonnes nouvelles pour la Commune de Lherm. En effet, le permis de construire de la ferme photovoltaïque a été délivré le 20 septembre par le Préfet. Cet arrêté met sans doute un terme définitif à des études et à une procédure, agrémentée par 2 enquêtes publiques, qui auront duré 8 ans.

La commune a choisi le Cabinet de maîtrise d'œuvre pour réaliser la nouvelle cantine et le nouveau réfectoire aux écoles. Une large concertation a été et sera menée tout au long du chantier avec les acteurs du monde scolaire enseignants, parents d'élèves, employés.

La politique d'accessibilité des équipements de la commune pour les handicapés sera poursuivie aux écoles, à la salle des fêtes et à la salle polyvalente.

Les premières maisons sont sorties du sol sur le lotissement communal. Les clôtures uniformes vont rendre plus esthétique cette entrée du village.

En ce début d'année, les travaux pour améliorer la montée en débit d'Internet sont en voie d'achèvement. Ils contribuent à une amélioration sensible de la couverture du haut débit et verront certaines zones du village accéder au très haut débit.

Un débat citoyen aura lieu (peut-être a-t-il eu lieu) pour renforcer la démocratie participative.

L'intégration de nouvelles compétences dans la Communauté de Communes Cœur de Garonne (Péri scolaire, gymnases) permettront sans doute de maintenir voire d'améliorer la prise en charge de ces compétences.

Notre village poursuit son développement mesuré afin de préserver le bien vivre ensemble.

Pour les fêtes de fin d'année, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter du bonheur et de la joie et une très bonne année 2018.

Le Maire,
Jean AYÇAGUER

Mairie de Lherm

2 avenue de Gascogne
31600 LHERM
Tel : 05.61.56.07.25
Fax : 05.61.56.11.82
communication@mairie-lherm.fr
www.mairie-lherm.fr

Responsable de la rédaction
Nicolas HOMEHR
Stéphanie DUPHIL

Conception et impression
GEMF - CGEO

En Bref

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Ça avance, doucement mais sûrement !

Comme nous vous en avons déjà informé lors des derniers Echo du Lherm, la commune a fait le choix de participer à la transition énergétique, si nécessaire actuellement, à travers plusieurs opérations, et en particulier pour ses bâtiments communaux.

Ces projets se déclinent en 3 opérations :

1. Rénovation énergétique du Groupe Scolaire et du Centre de Loisirs

La Maîtrise d'œuvre de cette opération a été désignée lors du Conseil Municipal du 21 septembre 2017. Il s'agit de la SCOP ECOZIMUT, Bureau d'Etudes spécialiste des bâtiments économes et respectueux de l'environnement.

La commission « Rénovation thermique des bâtiments communaux » a commencé à ce jour, 23 octobre 2017, à travailler avec cette société pour mettre au point les travaux prévus dans le dossier de consultation.

Pour rappel, le dossier que nous avons déposé en juin 2016 dans le cadre du FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local) a été pris en compte et validé au début du mois de juin 2017 pour une participation de 50%, ce qui doit nous permettre un investissement de l'ordre de 550 000 € TTC sur 3 ans, concernant le Groupe Scolaire et le Centre de Loisirs.

Toutefois, ainsi que nous vous l'avions écrit dans le dernier Echo, comme le taux de financement qui nous a été accordé n'est que de 50%, alors que, selon les critères mentionnés, nous aurions dû obtenir 80%, nous avons déposé des demandes de subvention complémentaires auprès du Conseil Départemental et de la Région, en espérant obtenir le complément. A ce jour, nous n'avons pas encore eu de retour concernant ces démarches (à part les accusés de réception des dossiers).

Les travaux vont se dérouler en 3 phases :

- une première phase de travaux prévue pour fin décembre 2017 – janvier 2018 consistera à reprendre totalement les isolations et étanchéités des 2 terrasses du Groupe Scolaire, tout en renforçant l'isolation de celles-ci, et à changer les extracteurs de VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) des sanitaires.
- une deuxième phase est prévue courant 2018 comprenant toute une série de travaux sur le Groupe Scolaire (GC) et le Centre de Loisirs (CL) : renforcement des isolations dans les faux-plafonds du GC et dans les combles du CL, changement de menuiseries simple vitrage du GC, pose d'entrées d'air hygrorégulables sur les menuiseries, création de sas d'entrée au GC, changement des luminaires par des LED, mise en œuvre d'une GTB au GC.

- et une troisième phase prévue début 2019 pour réalisation de la chaufferie bois, dont la livraison est prévue pour fin avril 2019, et devra desservir également le futur restaurant scolaire.

II. Diagnostics énergétiques

Les diagnostics énergétiques sur les bâtiments communaux autour de la Mairie ont été réalisés, suite aux visites qui ont eu lieu sur site les 7 et 8 juin 2017.

Le rapport de ces audits énergétiques a été rendu le 12 juillet 2017 par le Bureau d'Etudes NEORKA, qui avait été missionné par le Pays du Sud Toulousain pour cette mission.

A partir de ce rapport, la commission étudiera les différentes propositions d'amélioration, afin de faire des choix, selon la pertinence de ces solutions, et la manière de les mettre en œuvre, financements compris. Ce dossier est actuellement en cours d'étude.



III. Etude de faisabilité Bois-Energie

Suite à l'étude d'opportunité réalisée par l'association SOLAGRO, dont nous vous avons parlé dans le dernier Echo, la Commune a commencé à travailler avec le SDEHG (Syndicat Départemental d'Energie de Haute-Garonne), auquel elle avait transféré la compétence « Réseaux de chaleur », dans le but d'obtenir une étude de faisabilité sur les différents scénarii étudiés par SOLAGRO.

Pour rappel, cette étude présentait 3 scénarios :

- un premier scénario avec une chaufferie bois desservant les bâtiments communaux Groupe Scolaire, Gymnase et Salle Polyvalente (Dojo). Il s'est avéré que les autres bâtiments, soit comportaient des consommations beaucoup plus faibles, soit étaient trop éloignés de ceux-ci pour que l'opération puisse être rentable énergétiquement parlant.
- un deuxième scénario avec en sus le Collège
- et un troisième scénario avec en sus la Maison de Retraite.

En Bref

Le Conseil Départemental a donné son accord de principe en juillet 2017 pour participer à cette étude, ce qui nous a permis de démarrer la démarche avec le SDEHG.

A ce jour, 23 octobre 2017, le SDEHG est en train de mettre au point le Cahier des Charges pour lancer une consultation de Bureaux d'Etudes, afin de pouvoir désigner celui qui sera chargé de réaliser cette étude de faisabilité « Bois-Energie ».

Il s'agit toujours d'engager petit à petit la commune dans des perspectives d'économie durable, avec des producteurs locaux (bois déchiqueté), plutôt que de continuer à consommer les énergies fossiles et nucléaires.

Il est bon de savoir que ce programme est soutenu par l'ADEME et la Région d'Occitanie (Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon) qui mobilise des fonds FEDER pour son financement. Nous espérons que les financements soutenant ce type de démarche ne seront pas remis en question.

Ces trois dossiers sont suivis par la commission « Rénovation thermique des bâtiments communaux » qui est ouverte à tous les citoyens de la commune. **Si vous êtes intéressé pour y participer, n'hésitez pas à donner vos coordonnées à la Mairie.**

Joël BRUSTON

LOTISSEMENT COMMUNAL «VIE LONGUE» C'EST TERMINÉ !

Et voici le nouveau plan cadastral finalisé :



La réception des travaux a eu lieu le lundi 2 octobre 2017, avec une réalisation suivie par la commission « Lotissement communal » qui a donné toute satisfaction.

Il a fallu tout de même procéder à la réparation de chaperons béton blanc (les coiffes surmontant les murets) qui avaient été endommagés auparavant de manière sauvage pendant le week-end, ce qui est déplorable. Heureusement pour la commune, le chantier n'était pas encore réceptionné.

Voici quelques photos du lotissement après réception, et avant démarrage des constructions :



Vue depuis l'amorce de la rue au bout du lotissement (avec vue clôture du lot n°1)



Vue depuis le bout du Chemin de Vie Longue vers le Rond-Point à l'entrée du village

Avec cette opération, la commune va obtenir un résultat net, si les lots se vendent tous tel que prévu, de l'ordre de 400 000 €, permettant ainsi de réaliser les investissements nécessaires sur notre territoire, en particulier le futur restaurant scolaire.

La commission « lotissement communal » a beaucoup travaillé avec la Maîtrise d'œuvre jusqu'à son aboutissement.

La commercialisation des lots a bien fonctionné et fonctionne encore. Il ne reste plus à ce jour, 23 octobre 2017, si tous les sous-seings privés (ou promesses de vente) sont confirmés, que 2 lots disponibles, et 4 actes de vente ont déjà été passés.

Si vous êtes intéressés, prenez directement contact avec la Mairie.

Joël BRUSTON

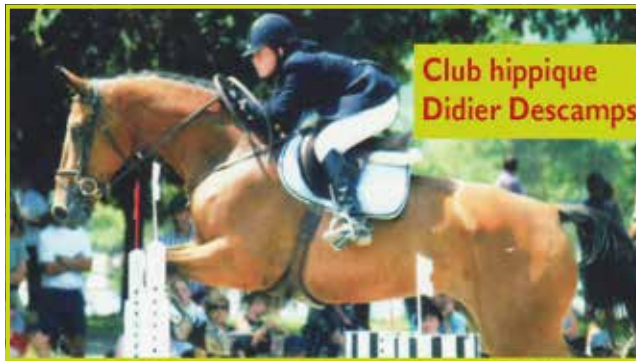
AU RELAIS DU TERROIR

producteurs locaux
produits issus de l'agriculture raisonnée
et de l'agriculture biologique
commerce de proximité
ouvert de 8h30 à 13h / 16h30 à 20h
dimanche de 9h à 13h
mercredi dépôt de pain
fermé le lundi
Tél. 06 20 94 49 54
8 bis rue du vignier de St Jean - 31370 POUILLIGNAN



**Club hippique
Didier Descamps**

36 chemin de Salères - 31600 LHERM
Tél. 05 82 74 93 39 - Mob. 06 16 67 67 34
equilhermdels@wanadoo.fr - www.ecuries-didier-descamps.jimdo.com



Conception / Réalisation / Régie

Le GIULIA - 825, rue André Ampère - CS10511
13593 AIX-EN-PROVENCE - CEDEX 3
Tél. 04 42 97 50 30 - Fax 04 42 97 62 04

Reproduction interdite - Modèle déposé - Dépôt légal 1^{er} trimestre 2018

aix@cgeo.fr • www.cgeo.fr



Les Solutions de la Communication

Bulletins, Agendas, Guides pratiques & Touristiques,
Plans, Publicité, Création graphique, Impression...

aix@cgeo.fr • www.cgeo.fr • Tél. 04 42 97 50 30



En Bref

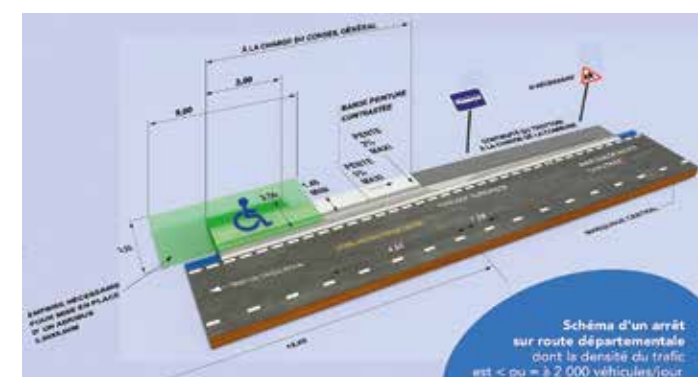
MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DE L'ARRÊT D'AUTOCARS « CIMETIÈRE » - AVENUE DE GASCOGNE

Ce projet concerne la réhabilitation de l'arrêt de bus dit « Cimetière » de la ligne 64 du réseau « Arc-en-Ciel », situé avenue de Gascogne, à proximité du groupe médical, de la médiathèque et de la Mairie.

En effet, en début d'année 2017, la municipalité a reçu l'injonction de mettre en conformité l'ensemble de ses arrêts d'autocar du réseau « Arc-en-Ciel », afin de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'objectif qui nous est fixé est de réhabiliter l'ensemble des arrêts de la commune, faute de quoi, ils pourraient être fermés à partir de 2020. Gageons que cette menace ne sera pas complètement mise à exécution !

Cette obligation de travaux ne concerne pas les arrêts d'autocar des transports scolaires, car lorsqu'un élève se trouve en situation de handicap, le Conseil Départemental met à sa disposition un moyen de transport adapté et individualisé. Cette prise en charge concerne plus de 800 élèves et étudiants handicapés sur notre département.

Il serait illusoire de vouloir entamer des travaux sur l'ensemble des arrêts de la commune, d'une part parce que certains ne sont que très peu fréquentés et d'autre part car la mise en accessibilité est parfois techniquement très compliquée pour ne pas dire impossible, comme dans le centre du village devant l'Eglise : si l'aménagement est envisageable d'un côté de la voie, il est quasi impossible de



l'autre côté où les trottoirs sont bien trop étroits pour accepter un tel aménagement.

Nous avons donc effectué un compromis en nous concentrant dans un premier temps sur un arrêt plutôt bien fréquenté avec peu de contraintes techniques.

Le coût de ce projet est d'environ 40 000 € TTC. Nous avons néanmoins sollicité une subvention qui nous permettrait, en cas d'obtention, de réduire le coût restant à notre charge. Si nos finances communales le permettent, ce projet sera lancé courant 2018.

Frédéric PASIAN

TRAVAUX SUR L'ÉGLISE

Suite à la consultation lancée auprès d'architectes du patrimoine et d'architectes des bâtiments historiques, le Conseil Municipal a validé la proposition de la Commission Travaux, en attribuant le marché au cabinet BOSSOUTROT et REBIERE le 22 juin 2017.

Ce cabinet a rendu lors de la consultation une note méthodologique détaillée particulièrement élaborée, avec toute une description des éléments d'ouvrage de l'Eglise. Celle-ci est d'ailleurs consultable à la Médiathèque de Lherm.

La mission de ce cabinet consiste à effectuer un diagnostic complet de l'Eglise, tel que prévu dans le cahier des charges de cette opération, validé par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) :

« L'Etude de diagnostic permettra d'appréhender l'édifice dans sa globalité. L'objectif est de parfaire la connaissance historique de l'église, d'établir un bilan sanitaire général, et de proposer un projet de restauration avec une estimation financière des projets. Il s'agit de réaliser un diagnostic général de l'église avec ses abords immédiats afin d'analyser la mise aux normes électriques, les structures, les toitures, l'assainissement, les maçonneries et de hiérarchiser les urgences afin de mettre en place une programmation

pluriannuelle en adéquation avec les moyens financiers de la commune. »

« Tous les travaux décrits ci-dessus feront l'objet d'une proposition, avec si nécessaire des variantes, et d'un programme de travaux précis et détaillé accompagné d'une proposition de programmation pluriannuelle en fonction des urgences sanitaires et des capacités financières de la commune. »



Le rendu de ce diagnostic avec les propositions de travaux qui en seront issus permettra à la commission Travaux de déterminer l'ordre de priorité de ceux-ci et d'établir avec le cabinet d'architectes le programme correspondant.

La préoccupation des élus reste en priorité de mettre en conformité les installations électriques de ce bâtiment.

Joël BRUSTON

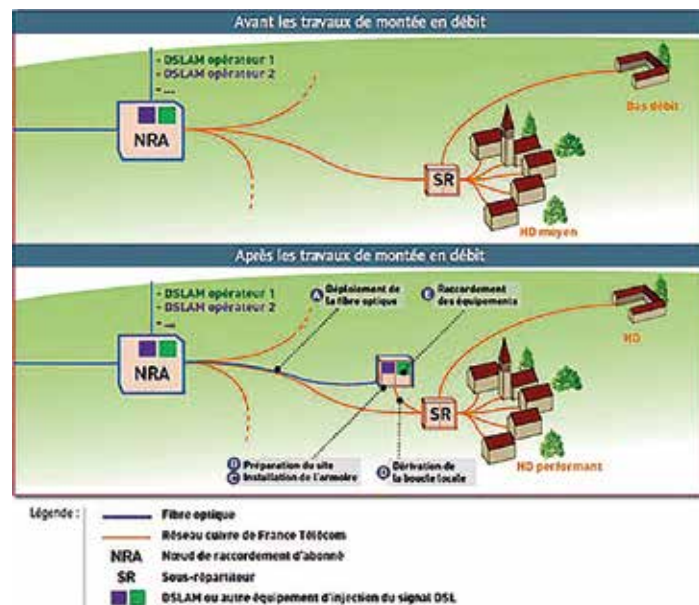
En Bref

MONTÉE EN DÉBIT SUR LE RÉSEAU INTERNET... EN ATTENDANT LA FIBRE OPTIQUE

Le principe

Les opérations de montée en débit dites Point de Raccordement Mutualisé «PRM» consistent à déplacer les équipements actifs de la technologie DSL (D-SLAM) depuis les centraux téléphoniques (NRA) jusque dans des armoires de rue à proximité immédiate des sous-répartiteurs (SR) existants. Une liaison en fibre optique est nécessaire entre le NRA d'origine et le SR (voir schéma).

Cela permet de réduire la longueur des lignes cuivre du téléphone dont dépend directement la qualité des débits. Ceux-ci peuvent atteindre des niveaux spectaculaires (+ 50 mégabits descendants) pour les foyers les plus proches du PRM.



L'opération est entièrement à la charge de la collectivité (intercommunalité et département) qui ont donc mobilisé les investissements publics nécessaires.

Point sur les travaux à fin octobre 2017

Concernant LHERM, deux nouveaux sous-répartiteurs PRM reliés par fibre optique au NRA de Labastidette ont été prévus. Le projet de Montée en Débit, que nous avons initialement annoncé pour la fin octobre 2017 a pris du retard.

Armoire PRM - Place de l'église : Les travaux ont été retardés à cause de deux refus de la part des Architectes des Bâtiments de France qui ne sont pas favorables à l'implantation d'une armoire près de l'église, sans qu'un habillage ne soit ajouté pour améliorer l'esthétique de l'équipement. Un architecte a été mandaté afin de représenter une 3^{ème} fois le dossier devant les Architectes des Bâtiments de France en tenant compte de leurs prescriptions.

Armoire PRM - Rue des Acacias : Les travaux ont été retardés par des réseaux non repérés dans les Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux «DICT» (conduite de gaz désaffectée), nécessitant de repositionner l'armoire PRM mais également du fait de la présence de béton sous la bande de roulement de la chaussée route de Toulouse.

La DICT constitue une mesure obligatoire à prendre préalablement à l'exécution de tous travaux effectués à proximité d'ouvrages de transport ou de distribution d'électricité, de gaz, d'eau, d'ouvrages d'assainissement, d'ouvrages de télécommunications, afin de prévenir l'ensemble des exploitants de réseaux de l'imminence de travaux et d'éviter tout risque d'accident et d'atteinte aux ouvrages et aux personnes.

Fin octobre 2017, les travaux de construction de l'infrastructure d'accueil du PRM étaient terminés.

Planning prévisionnel

- La pose de l'armoire PRM fin novembre
- La réception finale avec Orange du 18 au 22 décembre
- L'ouverture commerciale fin février 2018
- Le service sera effectif au plus tard à la mi-mars 2018

Frédéric PASIAN

ÉCLAIRAGE PUBLIC

La réduction de la facture et les économies d'énergie vont être poursuivies. Deux projets majeurs sont en cours d'étude pour 2018 mais devront être validés par le Conseil Municipal avant de pouvoir être lancés :

La rénovation de l'éclairage du cœur de la commune consiste à remplacer des lanternes de style actuelles et énergivores par des appareils LEDs dans un style quasi identique est à l'étude. Les autres rues du centre du village, actuellement équipées d'appareils routiers vétustes pourraient également être rénovées avec des appareils LED performants et sobres. Une économie annuelle de près de 6 000 € sur notre facture d'électricité du centre du village pourrait ainsi être réalisée. La poursuite de la coupure de l'éclairage public en milieu de nuit pourra également être poursuivie, hors des axes principaux.

La rénovation de l'éclairage des terrains de pétanque est également à l'étude avec une mise aux normes pour des compétitions de niveau départemental ainsi qu'une commande déportée dans le local pétanque. L'éclairage proposé sera également de type LED, réduisant ainsi les puissances consommées par appareil de 450 W à 150 W, tout en améliorant très significativement la qualité de l'éclairage afin d'éviter toutes zones d'ombre et tout éblouissement des joueurs.

Future animation

PROJET SAVÈS HÈIRO 2018



I. Le concept

Le concept Savès Hèiro (la «foire du Savès» en occitan/gascon) est de présenter au public l'éventail touristique, culturel et de loisirs de notre territoire à travers le savoir-faire de ses acteurs locaux.

Véritable vitrine du territoire, Savès Hèiro a pour objectif d'assurer le développement économique local en favorisant l'économie circulaire et le développement du circuit court.

Le public visé est familial. Nous nous adressons aux touristes qui seraient à la découverte de notre territoire, à la population locale mais aussi plus largement aux habitants de Haute-Garonne et des départements limitrophes, voire de l'Occitanie qui souhaitent passer une journée à la campagne ou se divertir.

II. Savès Hèiro en quelques chiffres

Savès Hèiro en 2017 c'était : 47 Exposant (producteurs, créateurs, artisans), 1 concert, 16 associations, 180 repas.

III. Date et lieu

La manifestation Savès Hèiro aura lieu le samedi 26 et dimanche 27 mai 2018.

IV. Les acteurs du projet

L'évènement est dirigé par l'Office de Tourisme Savès 31 qui assure la coordination de l'évènement en collaboration avec ses divers partenaires (Communauté de Communes, collectivités, associations, prestataires diverses, bénévoles ...)

V. Organisation de Savès Hèiro

Organisé dans une idée de construction commune, le programme de Savès Hèiro dépend de l'implication et de la créativité de chaque partenaire et prestataire.

Nous étudions la faisabilité de toutes les propositions des associations, entreprises, commerçants, structures, personnes souhaitant animer et étoffer le programme de cette fête tout en mettant en avant leur secteur d'activité.

«Savès Hèiro» se structure autour de diverses activités à ce jour :

- Un marché aux broutards et présentation d'animaux.
- Un marché de producteurs, artisans et créateurs locaux.
- Repas conviviaux à base de produits de la région.
- Activités sportives (randonnées, tournois de beach-rugby...)
- Des animations, démonstrations, ateliers.
- Un concours d'épouvantails.



Enfance

ÉCOLE MATERNELLE

Cette année, l'école maternelle accueille 132 élèves répartis dans 5 classes de 25 à 28 élèves. L'équipe pédagogique (enseignants et ATSEM) reste stable et accueille Melle Romane VERGE, en complément du mi-temps de Mme MAYMAT pour la classe de petite/moyenne section.

Durant les vacances d'été, des travaux ont été réalisés pour améliorer l'accueil et la sécurité des enfants :

- La classe de Petite section de Mme SCHULTE a été agrandie, ce qui a permis la mise en place d'un coin lecture et une circulation plus fluide dans la classe.
- Des bancs avec dossiers ont été installés dans les classes de Mme DORE pour les Moyens/Grands et Mmes MAYMAT/VERGE pour les Petits/moyens.

- Un local pour le stockage du papier aux normes anti-feu a été créé dans la salle de motricité.
- Des tablettes numériques et un vidéo projecteur ont été fournis à l'école par la Mairie pour permettre aux enfants d'aborder les nouvelles technologies et varier les méthodes d'entrée dans les apprentissages.
- Enfin, dans le cadre du plan Vigipirate, un nouveau signal d'alarme a été installé différent du signal d'alerte incendie et des films occultants ont été placés sur les vitres sans volet roulant de l'école.

Ces nouveaux aménagements devraient nous permettre d'accueillir au mieux les élèves pour cette année scolaire 2017-2018.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les actions du conseil municipal des jeunes continuent !

Quelques jeunes conseillers municipaux ont participé le 16 Septembre avec M. Loubinoux et trois conseillères municipales, aux journées du patrimoine. Ils ont commenté la visite de l'Église aux visiteurs venus nombreux. Cette expérience les a ravis.

Le dimanche 24 Septembre, ils ont participé avec quelques conseillers municipaux, à la journée de nettoyage organisée par la communauté des communes. Quatre communes participaient à cette manifestation, Bérat, Lherm, Rieumes et Sainte Foy de Peyrolières qui a remporté le trophée cette année.

Le Samedi 25 Novembre une vente de crêpes au magasin Auchan, a été organisée au profit de l'Unicef pour les sinistrés touchés par l'ouragan IRMA dans les Antilles.

Le Samedi 2 Décembre une collecte de jouets a été organisée à la Mairie le matin, au profit des « Restos du Cœur » de Rieumes.

D'autres projets sont en cours pour l'année prochaine.

Toutes ces actions montrent que l'engouement de nos jeunes conseillers pour la vie associative et les actions de solidarité, continue.



Conseil Municipal des Jeunes de Lherm

Enfance

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

L'école élémentaire accueille cette année 270 élèves répartis sur onze classes soit une moyenne de 25 élèves par classe.

- *En CP :*
Mme FLOURAC Céline
- *En CP :*
Mme MILAZZO Eugénie
- *En CP-CE1 :*
Mme VIDEAU Anne-Frédérique
- *En CE1 :*
Mmes HEBRARD Aude et RODRIGUES Manon
- *En CE1 :*
Mme RAUSCHER Anne-Lise
remplacée actuellement par **Mme SOMPAYRAC Linda**
- *En CE2 :*
Mme DELPUECH Sophie
- *En CE2 :*
Mme MERCADIER Sandrine
- *En CM1 :*
Mmes FONS Cynthia et MASSET Youna
- *En CM1-CM2 :*
Mme DUPRAT Corrine
- *En CM1-CM2 :*
Mme PUJOL Françoise
- *En CM1-CM2 :*
M. DURILI

Mme CASSE Anne – remplaçante titulaire rattachée administrativement à l'école élémentaire – vient renforcer les effectifs lorsqu'elle n'est pas appelée dans une autre école.

Quelques nouveautés

- Tous les élèves de CE1, CE2 et CM1 bénéficient d'un cycle d'apprentissage de la natation ;
- La mairie a subventionné l'achat d'un dictionnaire pour chaque élève de CE1. Cet outil les accompagnera jusqu'à leur entrée au collège ;
- L'équipe enseignante travaille à la mise en place d'un Espace Numérique de Travail. Il sera à terme un outil d'apprentissage pour les élèves et un outil de communication avec les familles ;

Et pour former les citoyens de demain... la collecte des bouchons est reconduite.

La sensibilisation au développement durable est à l'honneur cette année avec la mise en place du tri sélectif (carton et papier) dans l'école.



Composition de l'école maternelle 2017 - 2018

- *Directrice :*
Nathalie SCHULTE,
au bureau le jeudi et un mercredi sur 4
- *Classe de Petite Section :*
Mmes SCHULTE et ELIE
accompagnées de **Mme CAMBOURNAC,**
27 élèves nés en 2014
- *Classe de Moyenne/Petite Section :*
Mmes MAYMAT et VERGE
accompagnées de **Mme BOEY,**
25 élèves (10 élèves nés en 2014 et 15 élèves nés en 2013)
- *Classe de Moyenne Section :*
M. COMBRES,
26 élèves nés en 2013
- *Classe de Moyenne/Grande Section :*
Mme DORE,
26 élèves (22 nés en 2012 et 4 élèves nés en 2013)
- *Classe de Grande Section :*
Mme HENRIQUES,
28 élèves nés en 2012.
- **Mmes JOURDA, MARTY et LEMOIGNE**
se partagent l'accompagnement des classes de MS, MS/GS, GS.

Vie associative

MJC

Comme chaque année, la MJC Lherm Horizon Culturel propose divers événements dans le cadre de l'animation locale et culturelle. Ces animations permettent des découvertes, des rencontres, et sont propices à des moments de partages conviviaux et intergénérationnels.

De janvier à juin 2017, plusieurs dates clés :

- **Le 28/01** une soirée théâtre avec la troupe amateur de la MJC de Pibrac. Un peu plus d'une cinquantaine de personnes ont assisté à « Maison Darline Fils et Bobines » à la Salle des Fêtes.
- **Le 18/03** a eu lieu la deuxième édition de Sport en Famille. Le concept : parents et enfants se retrouvent pour partager 8 ateliers différents tels que ping pong, handball, hockey, parcours de gym, jeux de construction... Au total, 22 familles différentes sont venues relever les défis soit au total 85 personnes. A l'issue des ateliers, tout le monde s'est retrouvé à la Salle des Fêtes afin de se restaurer à travers un repas partagé.



- **Le 22/04** le village a vécu son traditionnel Carnaval. Cette manifestation est élaborée en partenariat avec les Lherminots, association des parents d'élèves, et la maison de retraite. Les enfants et parents présents ont pu déambuler dans les rues de la commune derrière les chars qui mènent le cortège. Après la pause du lâché de bonbons à la Mairie, Monsieur Carnaval, a eu droit à son jugement et à sa crémation, devant les danses présentées par les enfants de l'ALAE.



- **Le 19/05** la MJC a organisé la première balade contée sur le village. Pour cela, la MJC a fait appel à Mr BERGES, figure emblématique de Lherm, qui nous a fait part d'anecdotes croustillantes. Celui-ci était accompagné de la conteuse Dominique DESPIERRE et de son guitariste. 70 adultes et enfants y ont assisté.

- Durant la semaine du **12 au 17 juin**, la MJC a fait sa fête annuelle. Au programme, il y a eu, le gala de danse le mercredi soir, l'audition de musique le vendredi soir, le spectacle des enfants de l'ALAE maternelle et élémentaire à la Salle des Fêtes. Pour clôturer cette belle semaine, une soirée d'initiation et de découverte de jeux en bois anciens a été proposée. Les familles ont pu s'amuser jusqu'à 22h tout en se restaurant avec des grillades.



- **Le 1/07** la MJC a proposé la troisième édition du Fêt'Arts. Comme chaque année, la programmation était riche avec des représentations de théâtre, un concert de Gospel, et le fameux Moules/Frites du soir. Afin de clôturer cette journée, dans la Salle des Fêtes, les 120 personnes présentes ont pu partager la passion du groupe Karaké Akoustik. Des textes distribués au public afin que tout le monde reprenne des chansons françaises des 100 dernières années.



- **Le 16/09** la MJC a mis en place la deuxième édition du Rock and Plaid. Initialement prévu sur l'esplanade Binaced, celui-ci s'est déroulé à la Salle des Fêtes à cause d'une météo capricieuse. A partir de 18h, les nombreux spectateurs présents ont pu apprécier le talent de ces trois groupes : Duke et ses reprises légendaires, Adikt avec ses morceaux décoiffants et Barbar'o'Rhum et son rythme celtique. Pour que la convivialité soit à son maximum, les personnes ont pu se restaurer en dégustant des tapas, assis sur des ballots de paille.



POUR L'ANNÉE 2018

Plusieurs dates ont déjà été choisies avec les mêmes objectifs que l'année dernière.

Les prochains rendez-vous seront :

- Une soirée théâtre le 27 janvier 2018
- Le carnaval le 17 mars 2018
- Sport en famille le 24 mars 2018
- La Balade contée le 25 mai 2018
- Les 30 ans de la MJC les 15/16/17 juin

Vie associative

COMITÉ DES FÊTES DE LHERM

Le Comité des fêtes de LHERM a tenu son assemblée générale le mardi 10 octobre 2017. Un nouveau bureau a été élu.

Composition du bureau :

- **Président** : M. GUY Olivier
- **Vice-présidents** : M. COURTADE Patrick et Mme MARAIS Patricia
- **Trésorier** : M. PRETTOTO Philippe
- **Secrétaire** : M. MAZARS Sébastien.

Bilan d'activités :

Depuis son élection en décembre 2016, le comité des fêtes s'est efforcé de développer les actions et animations. Il a organisé 2 thés dansants qui, bien que décevants de par la participation, ont été fortement appréciés tant par l'organisation, la musique, et l'ambiance.

La fête locale a battu son plein les 23, 24, et 25 juin derniers. Ce fut un événement marquant pour la commune. Tout était réuni pour passer un moment festif et amical : le temps, les animations diverses et variées dont le point d'orgue fut le feu d'artifice et la descente aux flambeaux qui l'a précédé.



Programme d'activités :

- **Thé dansant** : le 28 janvier 2018
- **Fête de la bière** : le 17 mars 2018
- **Omelette Pascale géante** : le 02 avril 2018
- **Vide grenier** : le 06 mai 2018
- **Fête locale** : 21, 22, 23, et 24 juin 2018

Le nouveau bureau souhaite remercier les nouveaux volontaires qui se sont mobilisés et ont participé à l'AG. L'ensemble du comité des fêtes comporte aujourd'hui une trentaine de personnes alors que nous n'en comptons que huit il y a deux ans. Toutes personnes ayant un esprit festif et de partage sont les bienvenues.

Suite à son élection, M. GUY précise les fondements du comité des fêtes de Lherm. C'est un lieu d'échange, de partage d'idées, d'écoute. Tous les bénévoles sont les bienvenus pour aider et « s'amuser » ensemble, avec un seul objectif commun c'est de s'amuser et de penser aux intérêts des Lhermois.

C'est avec un esprit convivial que pourra se créer un nouvel élan d'animations au cœur de notre village.

LES LHERMINOTS

Les Lherminots est une association à but non lucratif (loi 1901) ouverte à tous les parents d'élèves de l'école maternelle et primaire de Lherm.



Notre but est de développer une communauté de parents autour de l'école, de permettre à chaque parent d'être informé et de se sentir véritablement acteur de la vie de l'école.

Cette association est constituée de parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations ouvertes à tous (kermesses de l'école élémentaire, Halloween, participations au Carnaval et à la kermesse de la maternelle, co-organisation avec la MJC du Marché de Noël) qui permettent de financer les deux coopératives scolaires.

Cette année, notre association se renouvelle.

Dans un premier temps, le nouveau bureau tient à remercier chaudement le président sortant, Thierry Calas, pour son investissement dans cette association qui lui a permis de connaître un nouvel élan.

La nouvelle composition du bureau est la suivante :

- Edwige MOREL (*présidente*),
- Marion LAGLEYRE (*vice-présidente*),
- Loïc DUBOIS (*trésorier*),
- Gaëlle SANCHEZ COMBIER (*secrétaire chargée des DPE*),
- Samantha ETourneau (*secrétaire animation*),
- Isabelle HENRIQUES et Stéphanie BIENIEK CELLIE (*membres actifs*),
- Élodie GARIN (*chargée de communication*).

Si vous souhaitez nous aider pour organiser des festivités, vous pouvez contacter les membres de l'association par l'intermédiaire du site ou de la page Facebook.

@ leslherminots@yahoo.com

leslherminots.e-monsite.com

Les Lherminots

Tout le monde peut aider lors des différents événements prévus, en y apportant ses idées, ses suggestions, dans une ambiance conviviale, sans pour autant être membre de l'association, ni se sentir obligé ou forcé de participer aux manifestations.

Vie associative

LES FRIPOUILLES

Comme chaque année « Les Fripouilles » se sont réunies le 2 juin 2017 pour partager avec leur famille leur spectacle d'éveil musical sur le thème : Les p'tites bêtes.

Tous les lundis, les enfants accompagnés de leur nounou se réunissent pour préparer avec beaucoup d'enthousiasme et de convivialité ce joli spectacle de comptines et danses. Les séances d'éveil musical sont animées par Christine Lagrange, professionnelle de spectacles pour enfants.

Tout au long de l'année des petits spectacles créés par les nounous sont également présentés à nos aînés de la maison de retraite « La Chêneraie » sur des thèmes comme Halloween, Noël, carnaval...

D'autres temps forts ont rythmé le début de l'année 2017 :

- Le carnaval : son goûter et son défilé dans les rues du village avec les jolis costumes préparés par les enfants
- La chasse aux œufs de Pâques dans le jardin de la salle petite enfance
- La création de cadeaux pour la fête des mères (mini-tableau personnalisé) et celle des pères (porte-photo)
- Les anniversaires des enfants
- Bien d'autres activités encore (gymnastique au dojo, peinture, dessin, pâte à modeler, gommettes...)

Pour retrouver toutes les informations sur l'association, les assistantes maternelles et leurs activités, vous pouvez consulter leur site : lesnounousdelherm.wifeo.com



LES PTITES BOUILLES

Voilà maintenant 4 ans que notre association a vu le jour. Nous comptons actuellement 12 adhérentes et c'est toujours avec autant d'enthousiasme que nous nous réunissons.

Nous proposons des activités variées et régulières dans une démarche éducative aux enfants dont nous avons la garde, tout en respectant leur rythme.

Les assistantes maternelles adhérentes se rencontrent 2 matinées par semaine :

- *Le mercredi* : dans une salle pour animer des ateliers d'éveils, des activités manuelles, des jeux, des chants, de la motricité fine...
- *Le jeudi* : dans une salle de motricité mise à disposition par la mairie (parcours de motricité, jeux de ballons, cerceaux...)

Le partage et le lien créés entre les enfants et leur nounou favorisent leur sociabilisation. Chacune peut apporter son savoir-faire et sa créativité et rendre ainsi nos rencontres encore plus conviviales et variées.

Nous profitons des beaux jours pour faire des promenades.

Afin de financer nos dépenses, nous participons à différents marchés de Noël.

Vous pouvez visiter notre site mis à disposition afin de vous faire une idée de nos matinées.



Contacts

ptites-bouilles.com

Vie associative

LES CHEVEUX D'ARGENT ALAC

L'amicale des « cheveux d'argent » propose à tous les retraités un accueil convivial et dynamique où chacun peut trouver son agrément.

Première sortie 2017 : « la sardinade » à Palavas les flots : sous un beau soleil nous embarquons à bord du petit train pour la visite de la ville. A midi nous partons sur le « Mikaël » pour une promenade en mer afin de découvrir la côte vue du large. Après avoir jeté l'ancre, chacun a pu déguster les sardines grillées accompagnées d'un petit vin rosé du pays ; l'ambiance musicale étant assurée par le capitaine du bateau.

Du 19 au 22 juin, découverte des châteaux de la Loire. Arrivée à Chisseaux pour une petite croisière sur le Cher, nous nous dirigeons ensuite vers le château de Chenonceau, fleuron du val de Marne, construit, aménagé et transformé par des Dames ; cette empreinte féminine est partout présente. Chambord est le panorama de l'architecture française. Après le visite de Blois en attelage, sous un soleil de plomb, et après une bonne dégustation de produits du terroir, nous nous dirigeons vers le château de Cheverny magnifiquement meublé, possédant une imposante meute de chiens de chasse. Après la visite du donjon et du logis royal de Loches, nous nous dirigeons vers le château royal d'Amboise, et pour terminer notre périple, c'est le château de Villandry qui nous accueille avec ses superbes jardins de fleurs, fruits et légumes. Fin de ce magnifique voyage et retour dans une ambiance conviviale comme d'habitude.



Contacts

Les personnes qui voudraient se joindre à nous peuvent contacter : Mrs Schmitt André ☎ 05 34 48 07 62 et Josse Robert ☎ 05 61 56 11 03

Activités 2^{ème} semestre 2017

- **25 septembre : Cérémonie des Harkis**

Rassemblés devant le Monument aux Morts, le Maire, les membres du Conseil Municipal et les anciens combattants ont rendus hommage aux harkis. C'est le rendez-vous annuel avec l'histoire d'hommes et de femmes qui se sont battus aux côtés de la France pendant la guerre d'Algérie pour défendre les idéaux qu'elle représente.



MM Boussaïdi et Hamlaoui, anciens combattants Harkis de l'ALAC.

Ils avaient pour mission d'assurer la sécurité des points stratégiques, de villages ou de zones parfois plus étendues, mais aussi de participer à des opérations militaires aux côtés des français. Parmi eux, les groupes mobiles de police rurale, les moghaznis, les harkis, les assés et les groupes d'auto-défense. Une diversité dont le dénominateur commun est la bravoure, l'abnégation et le sacrifice pour la France.

Le cessez-le-feu du 19 mars 1962 se traduit pour ces anciens supplétifs par une situation terrible, le déchirement, l'exil, pour ceux qui avaient choisi de quitter l'Algérie et les souffrances et les représailles, les massacres, pour ceux qui restaient.

Cette journée nationale du 25 septembre permet la réconciliation des mémoires, renforce le lien de confiance qui doit naturellement exister entre la Nation et les harkis. L'honneur qui leur est rendu doit toujours être à la hauteur du sacrifice qu'ils ont consenti pour la France.

- **10, 11 et 12 Novembre : Exposition Guerre 14/18 et évolution technologique**
- **11 Novembre : Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 Novembre 1918**
- **05 Décembre 2017 : Cérémonie d'hommage victimes du conflit Algérie Tunisie Maroc**

Prévisions activités 1^{er} semestre 2018

- *Samedi 27 janvier* : Assemblée générale ordinaire
- *Mardi 8 mai* : Cérémonie commémorative de l'Armistice du 08 Mai 1945

Contact : M. LANGER Christian ☎ 06 22 94 81 08

Vie associative

LA FEUILLE DE SOI

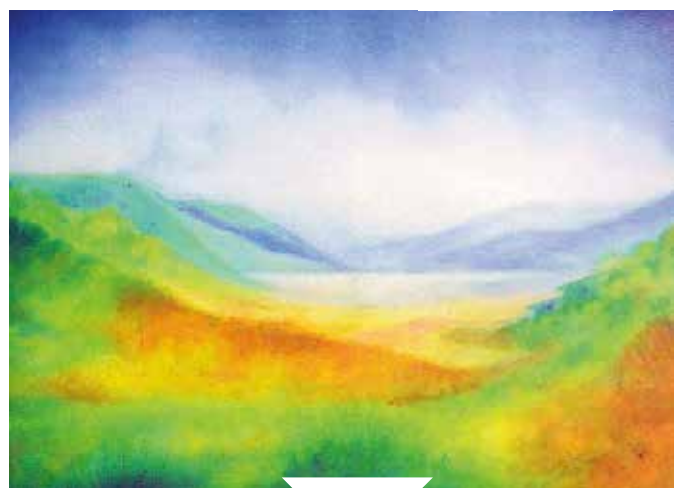
L'association « La Feuille de Soi », créée en octobre 2015, vous propose de participer à des ateliers d'aquarelle sur papier mouillé. Il s'agit de vivre la couleur, d'aller à la rencontre de sa créativité et d'en goûter le processus.

L'association « La Feuille de Soi » intervient à ce jour sur plusieurs communes et notamment à Lherm le mercredi matin de 9h30 à 11h30 et le soir de 20h à 22h dans la salle des cheveux d'argent.

Ateliers proposés au cours de l'année :

Pour les enfants de 6 à 12 ans. Modelage et Peinture.

- Atelier d'octobre : le 24.10 Peinture d'halloween et le 25.10 Modelage d'halloween.
- Atelier de février : « Les ours d'hivers »
- Atelier d'Avril : « Les oiseaux de printemps »
- Atelier de juillet : « Autour du conte »



Contacts

Pour tout renseignement complémentaire : ☎ 07 83 64 50 34

Ces ateliers sont animés par Stéphanie Tissandier diplômée d'Art-Thérapie.

La Feuille de Soi
PEINTURE AQUARELLE
SUR PAPIER MOUILLÉ

Stages adulte de deux jours :

4 rencontres sur le thème des saisons afin de mieux sentir et adhérer à ce que chaque période saisonnière nous propose en lien avec notre for intérieur.

- 26 et 27 octobre : « Les couleurs d'automne »
- 21 et 22 février : « Ambiance d'hivers »
- 18 et 19 avril : « Le printemps »
- 16 et 17 juin : « Préparons l'été »

Dans ces ateliers, il s'agit de ressentir dans la couleur et d'accueillir son imaginaire qui est langage du cœur. Pas besoin de savoir peindre, les couleurs seront vos guides !

Vie associative

WARALHERM

Une nouvelle saison arrive et c'est avec grand plaisir que l'équipe de Waralherm accueille les arrivants.

Notre club propose des parties de jeux type « figurines » ou « plateau ». Au cours d'une partie, chaque joueur prend la tête d'une armée et affronte les autres membres dans des batailles épiques sur une table de jeux richement décorée en bâtiments, machines de guerre et autres figurines futuristes, où tous les coups sont permis (mais dans le respect des règles et de la bonne humeur !).

Nous jouons principalement à Warhammer 40,000, X-Wing, Armada, Zombicide ou encore Bloodbowl ; chaque jeu ayant son univers et ses règles propres. Si vous ne connaissez pas ces références, nous nous ferons un plaisir de vous les faire découvrir. Nous sommes très ouverts, il ne faut pas hésiter à venir nous proposer de nouvelles idées.



Nous nous réunissons les dimanches après-midi (14h-19h) afin de pratiquer notre hobby. Pour nous trouver, aller jusqu'à la place du village de Lherm (où il y a l'Eglise). Prendre direction Bérat (avenue de Gascogne), 100 mètres après, au niveau de la pharmacie, tourner à droite pour entrer sur un parking derrière la mairie, la salle se trouve dans le pigeonnier rénové. Nous vous y attendons pour répondre à vos questions. N'hésitez pas à passer au club faire une partie d'initiation avec nous ou simplement discuter autour d'un café: bon accueil garanti !

Ludiquement à toutes et à tous,

Clément, président du club Waralherm

Contacts

N'hésitez pas à jeter un coup d'œil sur notre site pour vous renseigner sur nos activités :

🌐 warlherm.free.fr

@ waralherm@gmail.com

📌 Waralherm

MANIVELLES OCCITANES

Une partie des activités de « Manivelles Occitanes » en 2017 :



Carla Bayle 09



Varilhes 09



St Elix le Château 31



Toulouse St Cyprien 31



La Possonniere 49

Santé

AVANT L'HIVER, COMMENT SE PROTÉGER DE LA GRIPPE ?

L'hiver approche et avec lui l'épidémie de grippe. Bien connue de tous, la grippe peut être dangereuse, surtout pour certaines personnes plus fragiles. Comment faire pour éviter de l'attraper et de la transmettre à son entourage ? Voici quelques conseils pour passer un bon hiver.

La grippe est une maladie très contagieuse qui peut avoir des conséquences graves sur la santé. En 2016, plus de 40 000 passages aux urgences ont été recensés, dont 6 500 ont même nécessité une hospitalisation.

Si tout le monde est susceptible de l'attraper, certaines personnes sont plus fragiles car leur corps se défend moins bien contre les virus : les personnes de 65 ans et plus, les personnes souffrant de certaines maladies chroniques (diabète, pathologies respiratoires, problèmes cardiaques notamment), les femmes enceintes ou encore les personnes obèses. Pour elles, la grippe peut entraîner des complications sévères, comme une pneumonie ou l'aggravation de leur maladie chronique.

La vaccination : premier geste de protection

Le vaccin est particulièrement recommandé à certaines catégories de personnes.

- La vaccination de la grippe saisonnière est fortement recommandée pour les personnes les plus fragiles (personnes âgées de 65 ans et plus, femmes enceintes, personnes atteintes

de certaines affections chroniques, personnes obèses). Le virus est plus dangereux pour elles car il peut entraîner des complications graves.

- La vaccination des soignants et des personnes en contact régulier avec des personnes présentant un risque de grippe sévère (personnes âgées, nourrissons, malades...) est vivement conseillée.
- La vaccination de l'entourage familial des nourrissons de moins de 6 mois particulièrement fragiles est recommandée.

Comme les souches virales rencontrées varient d'une année à l'autre, il est indispensable de se faire vacciner chaque année.

- Il faut environ deux semaines après le vaccin pour être protégé.
- Une seule injection annuelle suffit, mais pour les enfants de moins de neuf ans, jamais vaccinés contre la grippe, deux injections, à quatre semaines d'intervalle, sont nécessaires.

D'autres gestes simples pour une protection renforcée

En période d'épidémie, on peut augmenter sa protection contre le virus de la grippe avec quelques bons réflexes : se laver soigneusement et régulièrement les mains, se couvrir la bouche avec le coude en cas de toux, utiliser des mouchoirs à usage unique et penser à aérer régulièrement son logement...

Bien sûr, si on est malade, il convient d'éviter les contacts avec des personnes fragiles (personnes âgées, malades, nourrissons) pour ne pas les contaminer. Si c'est impossible il ne faut pas hésiter à porter un masque chirurgical disponible en pharmacie.

Nouveaux professionnels de Santé

Émilie DUBS
Hypnothérapeute

Infirmière D.E.
Diplômée en Hypnose
Ericksonienne

• 1 Rue Saint-Barthélémy
31600 LHERM

☎ 06 21 32 45 10

Nelly CAUSSADE
Psychologue clinicienne
Psychothérapeute

• Maison de Santé des
Terres d'Aurignac

• 1 Rue Saint-Barthélémy
31600 LHERM

☎ 06 75 84 52 12



Patrimoine et paroisse

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

L'église St André, le château de Jottes et le Musée Cap Al Campestre a accueilli environ 300 personnes au cours des Journées Européennes du Patrimoine de Lherm.

Le thème de cette année était « La jeunesse et le patrimoine » matériel et immatériel. C'est pourquoi le Conseil Municipal des Jeunes de Lherm s'est impliqué dans l'accueil du public et a commenté la visite de l'église du 15^{ème}, 16^{ème} et 19^{ème} siècle.



Les visiteurs furent agréablement surpris d'être si bien accueillis par de si jeunes cicérones, Ninon et Sarah. Elles se montrèrent à la hauteur de leur mission.

La restauration de l'église a pris un bon départ avec l'architecte qui procède à l'étude des travaux à effectuer. C'est un programme de plusieurs années.

Bernard LOUBINOUX

ASSOCIATION PAROISSIALE

Ouverture de la chapelle Notre Dame du Bout du Pont en 2018

1^{er} janvier (Marie Mère de Dieu), 2 février (Présentation au Temple), 25 mars (Annonciation), le mois de mai (mois de Marie).

Permanence

Permanence hebdomadaire assurée au presbytère situé avenue de Toulouse le vendredi, entre 16h et 18h.

Anciens clichés

La Paroisse recherche des photos de l'intérieur de l'Église (chœur, chapelles) comportant des statues, des éléments de décor, qui auraient été prises par les villageois à l'occasion de mariage, baptêmes ou simple visite, antérieurement aux années 2000. Merci de bien vouloir les adresser au diacre ou les déposer dans la boîte à lettres du presbytère en indiquant vos coordonnées. Merci d'avance.

Contact
Diacre Daniel Hurez
☎ 06 60 58 63 97

Un passionné nous raconte

PETIT HISTORIQUE DE L'ABATTOIR DE LHERM

Il faut remonter à la fin des années 1920.

Le boucher du village abattait les bœufs dans un local aménagé dans sa maison, à l'arrière de sa boutique. Cette pratique, normale en ce temps-là a fini par gêner le voisinage et surtout l'école toute proche. Saisi de ces nuisances à la population, le conseil municipal décide de mettre fin à cette situation, et vote à la séance du 19 juillet 1930 la décision de construire un abattoir communal. Le lieu retenu se trouve à l'écart du village, loin de toute habitation, au quartier de Labarteuille.

Il est procédé pendant une durée d'un mois à une enquête « comodo incomodo » afin de reconnaître et constater les avantages et inconvénients qui pourraient résulter de l'installation d'un abattoir public.

Au résultat du PV d'enquête, la Préfecture considère que la construction projetée à l'avantage d'être édifiée loin de l'agglomération et d'offrir les meilleures conditions d'hygiène : Monsieur le Préfet donne « l'autorisation d'installation ».

Pour la construction de ce bâtiment, sont retenus : un artisan maçon et le charpentier local.

Pour le financement la Préfecture accorde une subvention de 10 000 francs.

D'autre part, Monsieur le Préfet invite le Conseil Municipal à trouver des ressources complémentaires et l'incite à recourir à un emprunt local. Cet emprunt est envisagé au taux de 5%, remboursable sur 20 ans, à partir de la 3^{ème} année.

Deux familles Lhermoises souscrivent et apportent chacune la somme de 5 000 francs.

Le remboursement à raison de 500 francs tous les deux ans se fait aux moyens des ressources communales excédentaires.

Suivant la pratique de l'époque 10 bulletins de 500 francs sont attribués aux souscripteurs. La première échéance en 1934 est tirée au sort pour connaître le premier remboursé, il y aura une échéance tous les 2 ans.

Les problèmes administratifs, budgétaires et techniques résolus, le feu vert pour la construction est donné.

Bien équipé et fonctionnel l'abattoir est largement utilisé par le boucher LASCOURS et par la suite par le charcutier LACOMBE du village. L'inspection sanitaire est assurée par le vétérinaire de Rieumes.

Tout se passe pour le mieux mais en 1950 l'organisation gestionnaire des abattoirs (UEFA) semblant trouver des inconvénients dans l'utilisation de cet abattoir, suggère sa fermeture et propose le transfert d'activité à l'abattoir de Rieumes.

La municipalité Lhermoise réagit vivement à cette proposition, compte tenu que cette bâtisse est bien entretenue, qu'elle répond aux normes sanitaires et vétérinaires exigées et qu'elle est toujours éloignée des habitations. De plus, il n'est enregistré aucune plainte de nuisances et le remboursement d'emprunt n'est pas terminé, le Conseil à la majorité refuse ce transfert et obtient gain de cause.

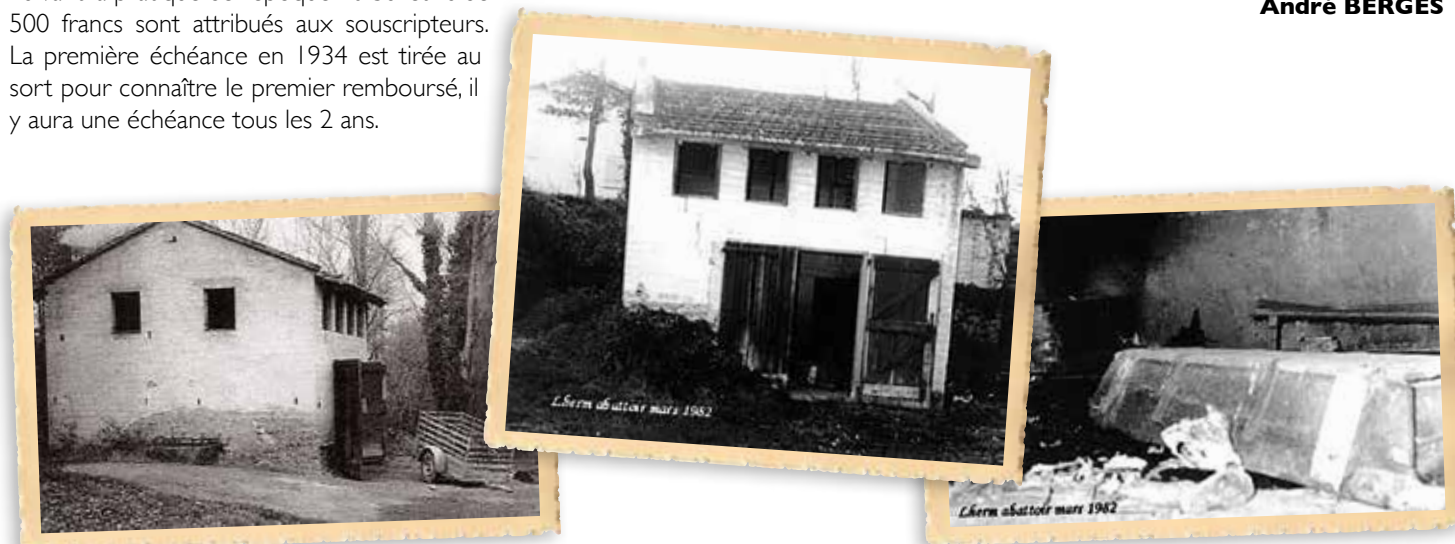
L'abattoir fonctionne donc au Lherm jusqu'au milieu des années 1960. Les normes de sécurité, sanitaires et vétérinaires deviennent plus contraignantes et, comme tous les petits abattoirs communaux, celui de Lherm n'échappe pas à la fermeture. Fini l'abattage des bestiaux au village. Les utilisateurs sont dirigés sur l'abattoir de Muret, qui plus tard fermera aussi. L'abattoir le plus près agréé à ce jour est celui de Samatan.

Abandonné, l'abattoir est vandalisé et dépouillé de son intérieur, la bâtisse se fragilise, menace d'effondrement et représente un danger public.

Devenu irrécupérable, la municipalité, lors de la réunion du Conseil Municipal du 05 mars 1999, décide sa destruction.

Aujourd'hui, seul un petit espace de verdure situé à gauche de l'entrée du chemin de Labarteuille nous rappelle son existence.

André BERGES



Tribune libre

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Liste « Lherm avenir »

Que font vos élus ?

SUR LE PLAN COMMUNAL

L'équipe municipale a souhaité favoriser la participation citoyenne pour que les Lhermois puissent s'exprimer et devenir des partenaires actifs des projets en cours ou à venir.

Cette nouvelle forme de dialogue avec les citoyens vous permettra de vous impliquer selon vos disponibilités et vos envies dans la vie et le devenir de notre commune.

Nous espérons que cette nouvelle forme d'échange fera émerger de nouvelles idées.

SUR LE PLAN INTERCOMMUNAL

Voici plus d'un an que la Communauté de Communes Cœur de Garonne fonctionne. Qui vous représente dans cette nouvelle assemblée ?

- **AYÇAGUER Jean :**
Vice-Président en charge du budget et des finances, et Délégué communautaire aux commissions Voirie, Personnel
- **GARCIA Florian :**
Commission Service à la personne
- **BOYÉ Brigitte :**
Déléguée communautaire aux commissions Economie, Déchets, Urbanisme-Habitat-Mobilité, Nouvelles Compétences
- **HERNANDEZ Catherine :**
Vice-Présidente de l'action sociale et Déléguée communautaire aux commissions Personnel, Finances, Petite Enfance, Service à la personne, Enfance-Jeunesse
- **BRUSTON Joël :**
Délégué communautaire aux commissions Action Sociale, Grands Travaux, Urbanisme-Habitat-Mobilité
- **DE OLIVEIRA Sandrine :**
Déléguée communautaire aux commissions Personnel, Finances, Petite Enfance
- **MERCI Catherine :**
commission Enfance-Jeunesse
- **MONDON Annelise :**
Déléguée communautaire à la commission Action Sociale
- **SACAREAU Jean-Jacques :**
Délégué communautaire aux commissions Déchets, Action Sociale, Urbanisme-Habitat-Mobilité, Nouvelles Compétences

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

- Pour l'enfance et la jeunesse, la commune a transféré ses compétences à Cœur de Garonne. Cela signifie que la Communauté de Communes se substitue à la commune pour la signature de la convention avec la MJC et que le bâtiment du Centre de Loisirs sera désormais entretenu par Cœur de Garonne. La commission en charge de cette compétence a proposé des débats aux acteurs éducatifs sur les rythmes scolaires et elle travaillera sur l'harmonisation des tarifs, des horaires et l'offre de loisirs sur les vacances scolaires.
- Pour les terrains de grands jeux et les gymnases attenants aux collèges et au futur lycée de Cazères, leur entretien sera réalisé par une équipe d'employés de Cœur de Garonne dédiée à cette compétence et la Communauté de Communes réalisera tous les travaux nécessaires à leur bon fonctionnement.
- Pour les services à la personne, la Communauté de Communes adhèrera au Syndicat Intercommunal d'Action Sociale (SIAS Escaliu) à la place de la commune. Il n'y aura aucun changement pour les usagers mais nous travaillons sur des projets d'amélioration des services (portage des repas, mobilité, actions d'animation).
- Un projet porté sur l'ancienne Communauté de Communes du Savès devrait voir le jour au 1^{er} trimestre 2018 : l'ouverture à Rieumes d'une Maison des services au Public où chacun d'entre nous pourra trouver accueil, conseil et aide pour ses démarches administratives.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2018.

UN AUTRE REGARD

Lherm Notre Village

Nous avons passé un été, trois mois complets, sans que soit réuni le Conseil municipal. C'est très long.

Avons-nous été écartés de réflexions, de discussions et d'informations particulières concernant la vie du village pendant toute cette période ?

La bienveillance, « disposition qui vise à se montrer indulgent, gentil et attentionné, de manière désintéressée et compréhensive », nouveau mot à la mode cher à tous nos responsables, tant locaux que nationaux, n'est-elle pas galvaudée ?

Les Lhermois apprécieront.

Les élus de la liste « LHERM Notre Village » vous souhaitent une très bonne année 2018.

Médiathèque

LE SITE INTERNET DE LA MÉDIATHÈQUE FAIT PEAU-NEUVE !

Vous l'avez peut-être déjà remarqué, la médiathèque de Lherm s'est dotée d'un nouveau site internet et d'un nouveau logo. Vous pouvez consulter vos emprunts, effectuer des recherches et prolonger vos prêts de chez vous. Une page est dédiée aux animations de la médiathèque. Vous pouvez également consulter les derniers coups de cœur de la bibliothécaire et des lecteurs.



ACCÈS À DES RESSOURCES NUMÉRIQUES

Votre inscription à la médiathèque de Lherm (en partenariat avec la médiathèque départementale), vous offre accès à de nombreuses ressources numériques : livres, BD, revues, films et formation en ligne. Pour ceux qui ne seraient pas encore inscrits, n'hésitez pas à en faire la demande par mail mediatheque@mairie-lherm.fr ou directement à la médiathèque.

VOTRE MÉDIATHÈQUE

Un des projets est de faire de la médiathèque un lieu de convivialité, d'échange et de partage. Pour mener à bien ce projet, les Lhermois sont invités à participer à la vie de la médiathèque : vous avez des idées d'animation, des propositions, vous désirez simplement découvrir l'envers du décor ou apporter un peu d'aide, faites-vous connaître, la médiathèque est à votre écoute et vous attend.



Médiathèque

LA SUPPRESSION DES CONTRATS AIDÉS PERTURBE LE FONCTIONNEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE

Moins d'un mois avant la rentrée scolaire, en plein mois d'août, nous apprenons la suppression des contrats aidés (CUI/CAE).

Pour rappel, les contrats aidés sont des contrats de travail d'une durée limitée destinés à un certain public (jeunes en recherche d'emploi depuis un an, chercheurs d'emploi peu qualifiés, personnes proches de la retraite), pris en charge pour l'essentiel par l'État, ils permettent aux communes de signer des contrats de travail à très bas coût.

Cette suppression brutale a touché une importante partie de notre personnel communal en particulier aux écoles, à la cantine ainsi qu'à la médiathèque. En quelques semaines, la municipalité a donc dû réorganiser l'ensemble des services en donnant la priorité aux écoles et à la cantine, le tout sans pénaliser le budget communal. En effet, pérenniser ces emplois aidés en contrats durables aurait eu pour conséquence un dérapage très important de la masse salariale et du budget communal, alors que nous nous sommes fixé pour objectif de contenir sa hausse à 2% par an, ceci afin de pouvoir financer nos projets et en particulier celui du restaurant scolaire.

Après une année d'investissement au sein de la médiathèque municipale, le contrat d'Aurélien n'a pu être renouvelé. Désormais, la médiathèque ne sera plus gérée que par Joanna qui continuera à

vous proposer avec enthousiasme différentes animations culturelles. Certes, nous allons devoir réduire la voilure, et le fonctionnement de la médiathèque souffrira de cette réduction de notre personnel. Quoiqu'il en soit nous regrettons cette fin brutale du contrat d'Aurélien qui formait avec Joanna un tandem plutôt dynamique, sympathique et surtout riche d'idées.

Désormais, la médiathèque municipale sera fermée le samedi. Pour compenser, son ouverture sera prolongée le mercredi jusqu'à 19h. La médiathèque devra également être fermée lors de la pose des congés de notre bibliothécaire.

Seule l'implication de quelques bénévoles pourrait permettre d'assurer une ouverture au public plus importante.

Nous vous invitons à venir rencontrer Joanna qui saura certainement vous suggérer des lectures surprenantes, pétillantes et captivantes. Bref, elle vous donnera envie de lire, tout simplement.

Tout au long de l'année plusieurs animations seront proposées : petit-déjeuner littéraire, rencontre d'auteur, etc...

A bientôt à la médiathèque, que vous pourrez désormais identifier avec son nouveau logo.

Frédéric PASIAN

PRIX DE LECTURE TERRES D'AILLEURS

Cinq lecteurs ont eu la chance de participer au prix de lecture «Terres d'ailleurs». Prix organisé par l'association Délire d'encre et le Muséum d'histoire naturelle de Toulouse qui récompense le meilleur récit d'aventures vécues par un auteur et publié dans l'année. Les livres de la sélection sont maintenant disponibles pour tous. Vous les retrouverez dans notre rayon «récits de voyage».



Liste des manifestations

> Janvier 2018

- **Mardi 09**.....Repas mensuel - Cheveux d'Argent
- **Dimanche 21**.....Goûter des aînés - Mairie
- **Samedi 27**.....Stage Tai Chi Chuan - Ombre et Soleil
- **Samedi 27**.....Théâtre - MJC
- **Samedi 27**.....Assemblée générale - ALAC
- **Dimanche 28**.....Stage Tai Chi Chuan - Ombre et Soleil
- **Dimanche 28**.....Thé dansant - Comité des fêtes
- **Mardi 30**.....Concours belotte - Cheveux d'Argent

> Février 2018

- **Vendredi 02**.....Ouverture Chapelle - Paroisse
- **Mardi 13**.....Repas mensuel - Cheveux d'Argent
- **Dimanche 18**.....Coupe de France - Joyeuse Pétanque Lhermoise
- **Mercredi 21**.....Stage peinture - La Feuille de Soi
- **Jeudi 22**.....Stage peinture - La Feuille de Soi

> Mars 2018

- **Mardi 13**.....Repas mensuel - Cheveux d'Argent
- **Samedi 17**.....Carnaval - MJC, Lherminots
- **Samedi 17**.....Fête de la bière - Comité des fêtes
- **Dimanche 18**.....2^{ème} tour qualification Triplettes Promotion - Joyeuse Pétanque Lhermoise
- **Samedi 24**.....Sport en famille - MJC
- **Dimanche 25**.....Ouverture de la Chapelle - Paroisse

> Avril 2018

- **Lundi 02**.....Omelette Pascale géante - Comité des fêtes
- **Samedi 07**.....Stage Tai Chi Chuan - Ombre et Soleil
- **Dimanche 08**.....Stage Tai Chi Chuan - Ombre et Soleil
- **Mardi 10**.....Repas mensuel - Cheveux d'Argent
- **Mercredi 18**.....Stage peinture - La Feuille de Soi
- **Jeudi 19**.....Stage peinture - La Feuille de Soi
- **Dimanche 29**.....Challenge de la ville Doublettes - Joyeuse Pétanque Lhermoise

> Mai 2018

- **Dimanche 06**.....Vide grenier - Comité des fêtes
- **Mardi 08**.....Rando féminine - Guidon Lhermois
- **Mardi 08**.....Cérémonie pour l'armistice du 08 Mai 1945 - ALAC
- **Mardi 15**.....Repas mensuel - Cheveux d'Argent
- **Samedi 19**.....Rando - Guidon Lhermois
- **Dimanche 20**.....Rando - Guidon Lhermois
- **Jeudi 24**.....4^{ème} tour CZC vétérans doublettes - Joyeuse Pétanque Lhermoise
- **Vendredi 25**.....Balade contée - MJC
- **samedi 26 et dimanche 27**...Savès Hèiro - Office de Tourisme

> Juin 2018

- **Dimanche 03**.....Vide grenier - MJC
- **Vendredi 08**.....Spectacle Eveil musical - Les Fripouilles
- **Dimanche 10**.....Repas campagnard - Cheveux d'Argent
- **Vendredi 15**.....30 ans de la MJC - MJC
- **Samedi 16**.....30 ans de la MJC - MJC
- **Samedi 16**.....Stage peinture - La Feuille de Soi
- **Dimanche 17**.....Stage peinture - La Feuille de Soi
- **Dimanche 17**.....30 ans de la MJC - MJC
- **Jeudi 21**.....Fête locale - Comité des fêtes
- **Vendredi 22**.....Fête locale - Comité des fêtes
- **Samedi 23**.....Fête locale - Comité des fêtes
- **Dimanche 24**.....Fête locale - Comité des fêtes
- **Vendredi 29**.....Spectacle - École Élémentaire

> Juillet 2018

- **Samedi 07**.....Challenge des artisans et commerçants - Joyeuse Pétanque Lhermoise

> Septembre 2018

- **Dimanche 02**.....Challenge du Souvenir doublettes - Joyeuse Pétanque Lhermoise
- **Samedi 15 et dimanche 16**.....Journées Européennes du Patrimoine

État civil

NAISSANCES

- **AMOSSÉ Aedan**, 03/11/2017 - Muret
- **BENBELGACEM Nahil**, 15/02/2017 - Toulouse
- **BHOSLÉ Charly**, 02/06/2017 - Muret
- **BOURGOIS Gabriel**, 02/05/2017 - Toulouse
- **BRIOUX Flora**, 14/09/2017 - Toulouse
- **CABEL Noah**, 31/07/2017 - Toulouse
- **CHÉRON Lucas**, 26/07/2017 - Toulouse
- **COUTIET Gabin**, 16/07/2017 - Toulouse
- **DESPERRAMONS Maud**, 19/02/2017 - Toulouse
- **DUTECH PAQUIS Lilian**, 24/05/2017 - Muret
- **ETOURNEAU Alice**, 15/06/2017 - Toulouse
- **ETOURNEAU Mathilde**, 15/06/2017 - Toulouse
- **GARREL Lina**, 23/04/2017 - Muret
- **JOURDAN Adelaïde**, 03/10/2017 - Muret
- **LETOURNEAU Gabriel**, 11/07/2017 - Muret
- **LOUBOUTIN Clara**, 09/10/2017 - Muret
- **MARTIN Aaron**, 20/04/2017 - Toulouse
- **MENDEZ Anna**, 13/07/2017 - Toulouse
- **MEYERHOFFER Keysson**, 22/08/2017 - Toulouse
- **MILLION Noélie**, 26/01/2017, Muret
- **NAREJOS BRUNEL Maëva**, 30/07/2017 - Toulouse
- **PAYET Angélica**, 14/04/2017 - Muret
- **PEREZ Nathan**, 16/05/2017 - Muret
- **PORTIER Robin**, 27/01/2017 - Toulouse
- **REVAULT Auriane**, 14/02/2017 - Toulouse
- **RIVIERE Léa**, 09/11/2017 - Toulouse
- **ROQUES Gabrielle**, 13/11/2017 - Muret
- **SANZ Evan**, 14/03/2017 - Muret
- **SARDAIN Dahlia**, 07/09/2017 - Toulouse
- **SAUZIN Dimitri**, 16/05/2017 - Muret
- **TAFFARELLO RAYMOND Eva**, 17/01/2017 - Toulouse
- **TURPIN Sloane**, 15/04/2017 - Muret
- **VIEIRA Melissa**, 30/01/2017 - Muret
- **VOISIN Bastien**, 05/05/2017 - Toulouse

MARIAGES

- **BELHADJ Nicolas et STEINFORT Nadège**, 14/08/2017
- **FORESTIER Thomas et AYMARD Emilie**, 03/06/2017
- **GIRARD Thierry et RUQUET Karine**, 05/08/2017
- **LOUGE Jonathan et PEREIRA BRANCO Christelle**, 30/09/2017
- **MILLE Aurélien et MUNCH-ELLINGSEN Eva**, 15/07/2017
- **ROGER Cédric et MERINO Coralie**, 26/08/2017
- **ROQUES Julien et PEYRIDIEU Amélie**, 19/08/2017

DÉCÈS

- **ARRIIGHI Marie Louise née DOUMENG**, 12/01/2017 - Lherm
- **AURA Jean-Claude**, 04/07/2017 - Toulouse
- **BARBERA Secundino**, 10/02/2017 - Toulouse
- **BARBIER Jean Claude**, 20/02/2017 - Muret
- **BAROLLO Luigi**, 17/07/2017 - Lherm
- **BEDUER Anna née ERLACHER**, 26/07/2017 - Lherm
- **BERTINI Renée née SERRA**, 10/06/2017 - Lherm
- **BLAIS Jacques**, 09/08/2017 - Lherm
- **BOYER Carmen née DUCHEMANE**, 09/06/2017 - Toulouse
- **CHEVALIER Jean**, 18/09/2017 - Lherm
- **ESCAFIT Marc**, 13/07/2017 - Lherm
- **FERRE Jacques**, 17/07/2017 - Lherm
- **GAJAN Christian**, 13/02/2017 - Lherm
- **GALLOU Yvon**, 03/07/2017 - Lherm
- **GALY-JAMOU Huguette née MAC**, 29/10/2017 - Lherm
- **GIOVANNINI Angelo**, 02/06/2017 - Lherm
- **HÉROUX Roger**, 16/06/2017 - Lagardelle-sur-Lèze
- **LANCIEN Marie née ROCHES**, 28/01/2017 - Labarthe-sur-Lèze
- **LANGER Rémond**, 23/03/2017 - Lherm
- **LASCOURS Honoré**, 10/04/2017 - Muret
- **LEHUE Dalila née BENTAIEB**, - Toulouse
- **MARCHIOL Berthe**, 02/11/2017 - Lherm
- **MARTINEZ Paule**, 27/09/2017 - Lherm
- **MATTIVI Romain**, 25/01/2017 - Lherm
- **NEPI-PUJOL Féla née OPIOLA**, 19/03/2017 - Lherm
- **PAYET Pierrette née PAYO**, 02/02/2017 - Lherm
- **RIZZO Josette née DURAND**, 31/08/2017 - Lherm
- **RODRIGUEZ Luisa née JIMENEZ**, 10/03/2017 - Lherm
- **SABATHIÉ Marie Jeanne née CAMPOURCY**, 17/07/2017 - Lherm
- **SCORBIAC Marie Thérèse née GALZAGORRI**, 23/09/2017 - Muret
- **SICART René**, 08/02/2017 - Lherm
- **TAILHADES Lucette née LAUTIER**, 20/07/2017 - Toulouse
- **TREVISAN Vittoria née BOSCARIOL**, 23/02/2017 - Lherm
- **VIDAL Alexine née PLAUTARD**, 09/03/2017 - Toulouse

Divers

TRANQUILLITÉ VACANCES



M. le Maire vous informe de l'opération tranquillité vacances mise en place sur la Commune de LHERM, qui consiste à prévenir le secrétariat de mairie et/ou le service sécurité municipal de toutes vos absences de votre domicile.

Pour ce faire, veuillez bien signaler les renseignements :

- Nom et Prénom
- Numéro de téléphone mobile
- Adresse de votre domicile
- Date et durée de l'absence de votre domicile de la manière suivante :
- auprès du secrétariat de mairie
2 Avenue de Gascogne - 31600 LHERM
- par mail : direction@mairie-lherm.fr
ou securite@mairie-lherm.fr

Dès que votre demande aura été réceptionnée, l'agent de sécurité municipal la prendra en compte en organisant des patrouilles de surveillance et en informera la Gendarmerie de Muret qui effectuera elle aussi des patrouilles de surveillance, notamment nocturnes.

Le but de cette opération étant de vous tranquilliser pendant votre absence.

Le Maire, Jean AYCAGUER

5^{ÈME} FETE DES VOISINS

Dimanche 17 Septembre 2017

Quartier Saint André

Non, le beau temps n'était pas au rendez-vous : 17°C dans la journée de ce dimanche 17 septembre, et de la pluie dans l'après-midi !

Mais qu'importe ! Nous nous sommes de nouveau réunis, comme l'année dernière, dans la salle des fêtes de Lherm.



Et cette 5^{ème} fête des voisins du « Quartier Saint André » a regroupé environ 35 participants venant de : rue Saint André, rue de l'Archiprêtré, avenue des Pyrénées, rue du Comminges, rue du Pré Cahuzac jusqu'à la rue du Comminges, Passage de l'Eglise côté Poste, ainsi que les nouvelles maisons à l'entrée du village sur la route de Lavernose.

Toujours aussi convivial, avec de nouvelles rencontres, des échanges chaleureux, et un bon repas avec les plats amenés par les uns et les autres, le tout bien arrosé.

L'expérience sera de nouveau renouvelée l'année prochaine, grâce à la très bonne équipe des voisins organisateurs de la rue Saint André ! Mais sans doute au mois de juin, en espérant plus de beau temps et de la chaleur !

LE PLU... OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Suite à la réunion publique du 17 septembre 2015 lors de laquelle le diagnostic ainsi que le projet d'aménagement et de développements durables avaient été présentés, la commission urbanisme a continué à travailler sur la traduction règlementaire du PLU.

La prochaine étape sera l'arrêt du projet de PLU en conseil municipal au premier semestre 2018. Cette étape importante dans l'élaboration du PLU, marquera la fin des études et le début de la phase de consultation administrative.

Suite à l'arrêt du PLU, ce dernier va ainsi être soumis aux **personnes publiques associées** qui disposent d'un délai de 3 mois pour donner leur avis sur le projet arrêté.

Une réunion publique sera organisée pour présenter les grandes lignes du PLU.

Ensuite, la commune lancera une **enquête publique** afin que la population puissent venir s'exprimer sur le projet de PLU tel qu'il a été arrêté par le conseil municipal.

Une communication sera faite par voie de presse afin d'annoncer les dates précises de l'enquête publique, les dates précises et les horaires de rencontre avec le commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif.

À l'issue de l'enquête publique, le projet de PLU pourra être modifié à la marge pour tenir compte des avis des personnes publiques consultées et des résultats de l'enquête publique (conclusions du commissaire enquêteur et observations émises sur le registre d'enquête public).

Il pourra ensuite être soumis à l'**approbation définitive** du conseil municipal fin 2018.

Nous vous rappelons qu'un registre de doléances est toujours ouvert en mairie.

POINT **2** VUE

OPTICIEN INDÉPENDANT

Jennifer MOISSET

7 Place de la résistance
31600 LABASTIDETTE

Mail : opticienp2v@free.fr

Tél. 05 62 23 71 58

Fax : 05 34 47 60 56



Franck FOURNIER
06 51 14 62 73
31370 BERAT



Conseiller en Immobilier Haute-Garonne
franck.fournier@optimhome.com
www.ffournier.optimhome.com



Vous méritez l'exclusivité
www.optimhome.com

Siège social : Buro Parc Causerene - RN7 - 83340 Le Cannet des Maures
Agent commercial - RSAC : 819 604 620 TOULOUSE

LA FRITE RIT

**VOTRE
VISUEL
EST EN
ATTENTE**

07 50 91 22 07

22 rue du Commerce
31410 LAVERNOSE LACASSE



*À 20 minutes de Toulouse,
au milieu des arbres et des prairies,
au bord des rivières et des sources,
vous voilà au*

Moulin de Parade

Centre Équestre
Centre de vacances
Location de salles

28, chemin de Parade
31600 Lherm
www.moulin-de-parade.fr

06 13 96 51 20

CORDONNERIE



- Clés habitation et sécurité
- Clés véhicules avec antidémarrage
- Plaques auto (*voir modèle en magasin)
- Tampons / Gravure
- Dépôt pressing
- Large choix maroquinerie

***10€**

05 61 56 09 65

A côté d'Intermarché - 31600 SEYSSES



Esthéticienne et prothésiste onguilaire à domicile et en institut
(Sur rendez-vous du lundi au vendredi)

Réservez en ligne votre soin en institut ou à domicile sur :
<http://calendly.com/anniecassau21>

www.lesmainsdaloe.com

06.07.61.72.12



CASAU ANNIE - 1 rue du Chasselas 31370 BERAT (direction route de Lavernose)

A-p-e-o

COUVERTURE • ZINGUERIE

M^r LIÈVRE
ZA Broucassa
31370 POUCHARRAMET
Tél. : +33(0)5 61 56 56 11
Fax : +33(0)5 62 23 09 04
Port : +33(0)6 62 60 51 30
travaux@apco31.com
www.apco31.com

Charpente



*Neuf et Rénovation
Traitement préventif
et curatif des bois*

*Neuf et
Rénovation*

Couverture



Zinguerie



*Gouttières
Zinc et Alu*

*Isolation
des combles*

Isolation



*Démoussage et
Hydrofugation*

*Entretien
de toiture*

